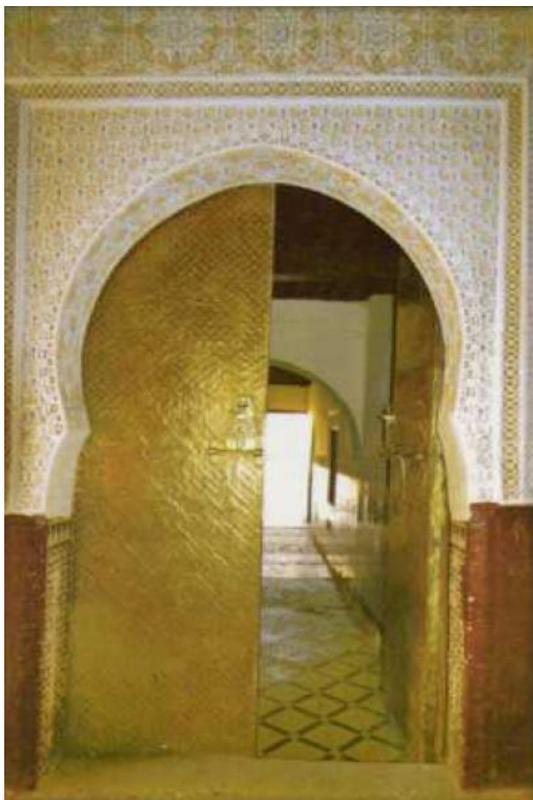

***Le Maghreb dans son environnement
régional et international***

**Touaregs et Arabes dans les forces armées
coloniales et maliennes
Une histoire en trompe-l'œil**



Charles Grémont

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale. Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

Avec le soutien du groupe OCP



ISBN : 978-2-86592-734-0
© Ifri – 2010 – Tous droits réservés

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE
Tel : +33 (0)1 40 61 60 00
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60
Email : ifri@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 – Bruxelles – BELGIQUE
Tel : +32 (0)2 238 51 10
Fax : +32 (0)2 238 51 15
Email : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : ifri.org

Sommaire

INTRODUCTION	2
LE TEMPS DE LA CONQUETE MILITAIRE (1894-1916)	4
« PACIFICATION » ET ADMINISTRATION DES MARCHES SAHARIENNES DE L'EMPIRE COLONIAL (1917-1960)	7
DES LOGIQUES POLICIERES MAINTENUES PAR L'ÉTAT MALIEN INDEPENDANT	11
NOUVELLE REVOLTE EN 1990-1995 ET REACTIVATION DES STRATEGIES DE DIVISION	13
DE LA CONFIANCE A LA MEFIANCE, LE RETOUR DES HOSTILITES DANS LA REGION DE KIDAL (2006-2009)..	19
CONCLUSION	24
BIBLIOGRAPHIE	26

Introduction

Cette contribution propose d'analyser les rapports qui unissent ou opposent le pouvoir central de l'État aux populations de la frange sud du Sahara central, Touaregs et Arabes principalement, et ce, dans un espace relationnel particulier : celui des forces armées coloniales et maliennes. Le trait commun entre l'État français, en situation coloniale¹, et l'État malien, issu d'un mouvement d'indépendance (1960), émane de la représentation produite par la majorité des populations touarègues et arabes, celle d'une *entité extérieure*, et ce, quels que soient les termes de la relation, bons ou mauvais.

Le propos visera ici à interroger les deux côtés de la relation – État et populations touarègues et arabes – et les logiques qui les animent. Il sera exposé à travers une perspective historique. L'ancrage de la réflexion à l'époque coloniale me paraît, en effet, essentiel si l'on cherche à comprendre les modalités de recrutement militaire de populations vivant à la lisière sud du Sahara. En l'occurrence des Touaregs et des Arabes présentés, selon les circonstances, soit comme les premières victimes ou les premiers remparts de dangers extérieurs, soit comme les premiers responsables des troubles et des déstabilisations connus dans ces régions.

Trois questions lancinantes, couvrant l'ensemble de la période (1893-2008), constitueront le fil rouge de la réflexion.

1. Quels dangers, réels ou supposés, ont menacé les pouvoirs centraux (colonial et malien) dans ces zones sahariennes limitrophes ?

2. Pourquoi et comment ces pouvoirs centraux ont-ils décidé de recourir aux « populations locales » pour assurer des fonctions de contrôle, de surveillance, de défense et, parfois aussi, de répression ?

3. Quels ont été, en retour, les positionnements de ces populations ? Quelles logiques et quels intérêts les ont amenées à intégrer les forces armées des pouvoirs centraux ?

Il n'y aura évidemment pas la place ici de relater tous les épisodes et tous les contours de cette histoire relationnelle sur plus

Charles Grémont est chercheur associé au Centre d'études des mondes africains (Cemaf), à Aix-en-Provence.

¹ 1893-1960 pour les régions du Nord-Mali actuel

d'un siècle. Aussi, je me contenterai de dégager quelques traits problématiques de cette relation qui tiennent au développement d'un certain nombre de malentendus et d'incompréhensions réciproques, conduisant, *in fine*, à l'instauration de situations en « trompe l'œil ». L'hypothèse au fondement de la démonstration est que les autorités coloniales et maliennes, n'ont pas compris, ou n'ont pas cherché à comprendre, les *contextes*, les *intérêts particuliers* et souvent *conjoncturels*, qui ont poussé, à un moment ou à un autre, des groupes touaregs et arabes, voire quelques individus seulement, à se ranger aux côtés d'un pouvoir central considéré comme une entité extérieure. Or, cette incompréhension a produit en retour une vision de l'Autre – en l'occurrence des « nomades » touaregs et arabes – particulièrement essentialiste et stigmatisante. La littérature coloniale a largement entretenu l'image des « nomades insoumis », maîtres du double jeu et de la trahison. Plus récemment aussi, dans les années 1990 et 2000, la figure du « bandit armé » a (re)surgi avec force. On retrouve là une forme assez classique du déni de la dimension politique ou stratégique de l'Autre.

Le temps de la conquête militaire (1894-1916)

Les forces coloniales françaises qui conquièrent la ville de Tombouctou (décembre 1893 – février 1894) se heurtent très vite à plusieurs actions de résistance. Des Touaregs et des Arabes de la zone de Tombouctou, par exemple, mènent des opérations guerrières comme ils savent le faire : attaques surprises, sous forme de rezzous². Les Français et leurs tirailleurs ne sont pas habitués à ce type de combats et ils essuient plusieurs revers comme à Takoubao, près de Goundam, en janvier 1894³. La résistance armée se poursuit sans relâche jusqu'à 1898.

Connaissant très mal le terrain et manquant cruellement de moyens, les autorités coloniales décident de favoriser les divisions et les confrontations entre les populations. En 1898, alors que de nombreuses tribus touarègues restent insoumises, le Lieutenant-gouverneur du Soudan français propose de constituer des milices au sein des populations « sédentaires ».

« Étant donné qu'on ne pourra jamais arriver à se faire des amis ou des alliés de ces tribus [touarègues et maures] par suite de la haine religieuse et de race qu'ils nous ont vouée, et de l'impossibilité dans laquelle nous les mettons de vivre de pillage et de vol, ce qui est leur seule ressource, il faut les supprimer si l'on peut, et cela en les affamant, les hommes en les empêchant d'acheter des céréales dont ils ont besoin, les animaux en leur interdisant les rives du fleuve. (...) Pour arriver à ce résultat il faudra installer sur le fleuve un certain nombre de postes qui inspireront la confiance. Dans ces postes il y aura des dépôts d'armes et de munitions à l'usage des populations ; les villages seront fortifiés ; au besoin on distribuera aux habitants des fusils anciens modèles. On installera des milices auxquelles on

² Rezzou, de l'arabe *gazw* (prononcé *gazu* en arabe maghrébin) : « expédition militaire, incursion, raid, attaque ; troupe armée pour faire une razzia ». Le terme *razzia* viendrait aussi du vieux français (1725) *gaze* : « incursion en territoire ennemi ou étranger pour enlever des troupeaux, des récoltes, etc. », et encore de l'ancien scandinave *reisa* : « expédition », voire de l'allemand *Reise* : « voyage ». Source : *Le Trésor de la langue française informatisé* et *Littre*.

³ Une troupe dirigée par le colonel Bonnier est surprise par une coalition de Touaregs. Onze officiers et deux sous-officiers français sont tués, ainsi que 67 tirailleurs.

fera faire de petites périodes d'instruction mélangées aux tirailleurs ; on leur fera faire des tirs »⁴.

Pour obtenir la soumission des Iwellemmedan, le groupe touareg alors le plus puissant du Nord-Mali actuel, les Français s'appuient sur une partie des Arabes Kunta. Cette initiative est facilitée par le fait qu'un des chefs kunta propose directement son aide. Il reçoit alors une quarantaine de fusils des mains des Français et organise trois attaques sanglantes sur les campements des Iwellemmedan (1900-1902). Ceux-ci qui ne disposent alors que de sabres, de lances et de boucliers subissent de lourdes pertes et finissent par offrir leur soumission (1903).

Ces attaques résultent autant de la stratégie coloniale que d'une stratégie locale, en l'occurrence celle d'un chef qui a des comptes personnels à régler avec quelques familles dirigeantes des Iwellemmedan⁵.

Quelques années plus tard, en 1915, un premier *goum nomade* voit le jour, et il est justement composé par des Arabes Kunta. Mais l'adhésion des Kunta ne devait pas être aussi évidente que les Français pouvaient le penser. En effet, à la poursuite d'un rezzou, les goumiers Kunta décident de changer leur fusil d'épaule et pactisent avec les auteurs du rezzou.

Cet événement fit naître quelques réserves sur l'avenir des goums nomades. Les Français insistent alors, dans leurs discours, sur le « double jeu » et la « trahison » des nomades.

Lors des révoltes de 1916 qui surgissent au nord du Soudan français (Nord-Mali actuel) et gagnent ensuite le Niger voisin (1917), les forces coloniales recrutent des *auxiliaires* pour mener la répression. Des Arabes Shaamba, des Kel Ahaggar et des Ifoghas font ainsi partie des colonnes qui se concentrent à Ader n Bukar (à l'est du cercle de Ménaka actuel, région de Gao) pour « mater » la révolte des Iwellemmedan, dirigée par leur chef Fihrun⁶.

Là encore, il ne s'agit pas tant, pour ces derniers, de prouver leur loyauté aux Français. Les Kel Ahaggar et les Ifoghas, mobilisés à cette occasion, ont certainement trouvé un intérêt (politique et

⁴ *Lettre du Lt-cl. Audéoud Lt. Gouverneur, au Lt-cl. commandant la Région Nord de Tombouctou, 13 septembre 1898, Kayes, Service historique de l'armée de terre (SHAT), carton Soudan 6.*

⁵ Quelques touaregs tributaires, sous la protection des Iwellemmedan, avaient tué un ou deux Arabes Kunta au cours d'une querelle autour d'un puits. Hammadi, le chef des Kunta, est alors allé réclamer le « prix du sang » (*diya*) auprès du chef des Kel Ahara. Celui-ci a refusé de livrer ses protégés et, en prime, aurait humilié son visiteur. Voir C. Grémont, A. Marty, R. ag Mossa, Y.-H. Touré, 2004, *Les liens sociaux au Nord-Mali, entre fleuve et dunes*, Paris, ed. Khartala / IRAM, p. 138-140.

⁶ Les Shaamba étaient au nombre de 35, tandis que les auxiliaires Kel Ahaggar et Kel Adagh étaient au nombre de 70. *Haut-Sénégal-Niger, rapport politique 1er trimestre 1916* [A.O.M. 2G 16-8/ 14 Mi 1681].

économique) à voir un puissant voisin affaibli et meurtri⁷. Dans le territoire militaire du Niger, la politique coloniale est sensiblement la même au moment des révoltes de 1917⁸.

⁷ Le capitaine Arnaud relevait ainsi que les Kel Adagh avaient pris part « au dépouillement des Iwellemedan en saccageant les campements concurremment avec les goums Kountas. De nombreux chameaux et beaucoup de bétail furent enlevés ainsi par les Iforas ». Arnaud, 1917, *Les nomades de l'Adrar sous domination française*, Archives nationales du Mali (ANM), Fonds ancien, série 1 D 127.

⁸ 200 auxiliaires recrutés parmi les Kel Geres, seule tribu restée fidèle aux Français, sont recrutés pour participer aux forces de répression. Voir F. Camel, 2003, *L'administration coloniale et les Touaregs en A.O.F., de la répression des révoltes à la disparition des rezzous (1914 – 1934)*, Thèse de doctorat d'histoire (sous la direction de Marc Michel), Université Aix-Marseille 1, tome 1 et 2 (annexes), p. 180-181.

« Pacification » et administration des marches sahariennes de l'empire colonial (1917-1960)

Après les révoltes de 1916-1917, des menaces persistent dans le nord du Soudan français et du Territoire du Niger. Elles sont principalement le fait de rezzous organisés dans des régions encore insoumises. De l'ouest du Sahara (vallée du Dra et du Tafilelt), des rezzous prennent la direction des rives du fleuve Niger (entre Tombouctou et Gao), ainsi que de la vallée du Tilemsi et de l'Adagh où se concentrent d'abondants troupeaux. D'autres proviennent également du nord et de l'est (Tibesti, Fezzan) et prennent pour cible l'Air et la région de Bilma. Les objectifs de ces rezzous pouvaient être assez différents selon les cas : raisons économiques, raisons politiques, actes de vengeance, etc.

Pour les militaires qui dirigent la région de Tombouctou⁹, la lutte contre les rezzous est une priorité. Ils réaffirment ainsi leur position et leur légitimité après avoir été mis en cause par des inspections administratives réalisées après les révoltes de 1916. La réponse des militaires fait valoir que l'action politique dans les régions sahariennes ne consiste pas tant en une administration et une mise en valeur de ces régions, mais bien plus en une *action de police* : le maintien de la paix publique parmi les « nomades », de réputation agitée et belliqueuse, et la protection contre les rezzous relèvent, selon eux, de la force des militaires et non d'une administration civile. Option réaffirmée, dès 1917, par le commandant supérieur des troupes de l'AOF.

*« Il semble que le rôle des administrateurs dans ces régions "inadministrables" serait plutôt platonique. Il faut et il suffit qu'une paix relative y règne et surtout qu'aucune incursion ne puisse se produire dans les régions productives. Cela est purement de la police. L'administration n'y a, pour l'heure, à peu près rien à faire et le peu qui peut être tenté est trop subordonné à la sécurité du pays pour ne pas lui céder le pas ».*¹⁰

⁹ La région de Tombouctou est sous administration militaire jusque dans les années 1920.

¹⁰ Goulet, 17 décembre 1917, *Note sur la réorganisation du Sahel et de Tombouctou*, Archives d'outre-mer (AOM), série 15G 104.

Mais dans ces zones en particulier, les troupes coloniales sont toujours confrontées à un manque de moyens et surtout de personnels. En 1920, dans toute la région de Tombouctou, le nombre d'Européens n'était que d'une trentaine d'individus¹¹.

Les autorités coloniales décident alors de développer une *administration indirecte* efficace. Elles s'efforcent de trouver des chefs qui leur sont entièrement dévoués tout en conservant une autorité auprès de leurs populations. Sur le plan militaire, il est décidé d'engager des *goumiers* et des *auxiliaires*, ou encore des *partisans* pour appuyer les pelotons et les sections méharistes¹².

Pour les Français, il s'agissait, par ce biais, de faire naître un sentiment de confiance réciproque. En d'autres termes, il fallait « apprivoiser » les Touaregs. La tâche n'était pas aisée à un moment où la méfiance était, de loin, le sentiment le plus courant, comme le montre, par exemple, cet extrait d'un rapport politique de 1920.

« La masse des Touareg [...] ne nous aime pas et nous prouve [...] que nous devons toujours nous méfier d'eux et ne jamais croire à un véritable loyalisme de leur part. C'est d'ailleurs en nous tenant sur nos gardes, même en période de calme, que nous éviterons de nouvelles surprises, car le Touareg ne connaît que la force qui l'entoure et le surveillance ».¹³

Dans cette politique d'intégration militaire, toute relative¹⁴, les officiers de la zone de Tombouctou et de Gao tendent même la main à leurs ennemis d'hier, les Iwellemedan.

L'enrôlement des Touaregs et des Arabes pour mener des opérations de police s'expliquait aussi, bien sûr, par la meilleure adaptation des « nomades » aux opérations en milieu saharien. Leur principale fonction officielle était, en effet, de servir de *guides* et d'*éclairieurs* aux unités méharistes (constituée principalement de

¹¹ F. Camel, 2003, *op. cit.* p. 212.

¹² Ces termes apparaissent dans le vocabulaire de l'armée française au cours de la première moitié du XIX^e siècle. *Goumiers* : « Contingent de combattants recrutés parmi la population indigène. Emprunt à l'arabe maghrébin : tribu, peuple, gens ; contingent de cavaliers armés que certaines tribus fournissent au chef du pays lorsqu'il fait une expédition ». *Auxiliaires* : « Armée, soldats de nationalité étrangère servant aux côtés de l'armée nationale ». *Partisans* : « Soldats de troupes légères, détachés pour faire une guerre d'avant-postes. Combattants n'appartenant pas à une armée régulière et qui mène des actions militaires de guérillas ». Source : *Le Trésor de la langue française informatisé*. En AOF, les goumiers étaient recrutés pour toute l'année, tandis que les partisans n'étaient enrôlés que momentanément pour une action précise. Les premiers touchaient une solde, alors que les seconds étaient rétribués à la journée. En 1923, la région de Tombouctou disposait de deux goums : celui de Tombouctou et celui de Gao, constitués, pour chacun d'eux, d'un chef goumier, de deux sous-chefs et de vingt sept goumiers.

¹³ *Rapport politique du premier trimestre 1919, Territoire militaire du Niger*, AOM, série 2G 19-10.

¹⁴ Les « nomades » ne sont en effet pas pleinement intégrés. Ils ne font pas partie des troupes régulières, comme l'indique les catégories utilisées pour qualifier leurs fonctions (auxiliaires, partisans, goumiers).

tirailleurs et dirigées par un officier français). Mais, dans les faits, ces forces locales d'appoint ont souvent été au-delà de simples missions d'éclaireurs. Dans l'Adagh, notamment, elles ont véritablement combattu et repoussé des rezzous.

Si l'on se place du côté des Touaregs, l'adhésion des Kel Adagh, par exemple, que les Français ne manquaient pas de souligner et d'apprécier, ne traduisait pas nécessairement une adhésion à l'entreprise coloniale. En effet, les Kel Adagh travaillaient aussi et surtout *pour eux-mêmes*, pour leurs propres intérêts. Leur soumission pacifique, leur participation à la répression de la révolte des Iwellemmedan, en somme leur collaboration avec les Français, leur avaient permis de rehausser leur position sur l'échiquier politique de la zone. En quelques années, ils avaient acquis un rang supérieur en s'affranchissant de la tutelle de leurs puissants voisins (Iwellemmedan et, dans une moindre mesure, Kel Ahaggar). Même si cette nouvelle autonomie restait toute relative, du fait de l'occupation coloniale.

La participation des Kel Adagh à la lutte anti-rezzou nécessite, en outre, d'être contextualisée. Le fait qu'un chef de cette tribu, Safikhun, ait été tué au cours d'un rezzou en 1912, n'est évidemment pas anodin. Les Kel Adagh avaient donc, logiquement, quelques comptes à régler avec les rezzous venant du nord-ouest, tout au moins avec certains d'entre eux¹⁵.

Les Iwellemmedan également, furent largement utilisés, tout au long de la période coloniale, pour repousser des groupes voisins transhumant à l'intérieur des limites de *leur* subdivision. En répondant aux attentes des autorités coloniales arc-boutées sur le respect des frontières administratives, les Iwellemmedan marquaient aussi, et surtout, leur prééminence, voire leur exclusivité, sur un espace où les ressources pastorales étaient plus riches et abondantes que dans les subdivisions voisines.

Par ailleurs, l'engagement comme « goumiers » ou « partisans » procurait quelques avantages matériels et financiers. Ceux qui s'engageaient étaient habillés et armés, ils bénéficiaient d'une monture et touchaient une solde¹⁶.

Pour conclure sur la période coloniale, sans doute faut-il retenir que la méfiance et la crainte n'ont jamais véritablement

¹⁵ Safikhun est tué dans son campement, la nuit, par un rezzou composé d'Arabes kunta et berabich venant de l'ouest. Voir P. Boilley, 1999, *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, Paris, Karthala, p. 132-133.

¹⁶ L'importance donnée au port de l'uniforme, et à la mythologie militaire ne doit pas être négligée. La célèbre cartouchière que portaient les auxiliaires Kel Adagh est arborée aujourd'hui encore les jours de fêtes. Au début du XXI^e siècle, il n'y a qu'à observer la fierté de certains jeunes portant la tenue militaire et une arme pour prendre la mesure de ce phénomène d'attrance. Sans parler des avantages que les corps en uniforme peuvent procurer au quotidien.

disparu du côté des Français. Cette idée, exprimée ici par le lieutenant gouverneur du Soudan français après les révoltes de 1916, revient comme un leitmotiv dans les archives coloniales.

*« Je persiste à croire que la remise d'armes en quantité considérable aux nomades est de nature à créer un éventuel danger sérieux pour notre domination dans des tribus à peine soumises et dont l'attachement à notre égard est des plus douteux ».*¹⁷

Tout au long de l'occupation coloniale, la crainte des officiers français était celle d'un nouveau soulèvement aggravé par les armes et les munitions que les commandants de cercle avaient confiées à quelques centaines de Touaregs.

¹⁷ Lieutenant gouverneur du Soudan au commandant de la région de Tombouctou, 1919. AOM, série F.M. 11G3.

Des logiques policières maintenues par l'État malien indépendant

L'indépendance du Mali (1960) ne marque pas une rupture s'agissant des craintes et de la stigmatisation exprimées par le pouvoir central vis-à-vis des Touaregs, bien au contraire. Le projet de l'OCRS (Organisation commune des régions sahariennes), initié par la France avec quelques relais locaux, entre 1957 et 1962, a, évidemment, contribué à aiguïser la méfiance du nouveau régime en place (l'US-RDA du président Modibo Keïta¹⁸) à l'égard d'éventuels projets sécessionnistes au nord du Mali¹⁹.

À la suite de plusieurs incidents survenus entre les nouvelles autorités maliennes et quelques Touaregs qui refusent de se soumettre à l'omnipotence des militaires, une révolte armée éclate dans l'Adagh des Ifoghas (région de Kidal actuelle). La répression menée par l'armée malienne est sans commune mesure avec les quelques coups de feu tirés par les insurgés²⁰. De nombreux civils sont humiliés, torturés et tués²¹. Dans les années qui suivent, des exactions se poursuivent ici ou là et une stigmatisation s'abat sur l'ensemble des Touaregs du Nord-Mali. Le cercle de Kidal, en particulier, est interdit aux étrangers et placé sous le contrôle exclusif de l'armée. Cette situation n'est donc pas sans rappeler celle des années 1916-1920 où la surveillance et les opérations policières étaient la priorité absolue des militaires coloniaux en charge des populations nomades (touarègues et arabes principalement)²².

¹⁸ Union soudanaise pour un rassemblement démocratique africain.

¹⁹ Dans un discours prononcé à Tombouctou en 1958, Modibo Keïta, qui n'est pas encore président, souligne que « l'OCRS ne sera jamais un organisme politique, tout au plus un ensemble économique dont les États riverains seront actionnaires. Toutes les intrigues tendant à englober une fraction du territoire soudanais dans le Sahara seront vouées à l'échec et leurs promoteurs poursuivis ». Discours cité par A. Chaventré, 1967, *Antagonisme Noir-Blanc. La dissidence au Mali*, Paris, Mémoire de l'Ecole Pratique des Hautes Études, p.38.

²⁰ Le seul véritable accrochage entre les insurgés et les militaires maliens aurait fait deux morts de chaque côté. Enquêtes de l'auteur dans la région de Kidal, avril 2009.

²¹ Les victimes se chiffrent par centaines, voire par milliers. Voir P. Boilley, 1999, *op. cit.* p. 344.

²² Comme le note Pierre Boilley, 1999, *op. cit.* p.350 : « si les Français parlèrent pour les espaces nomades ainsi gérés de Territoires militaires, les Maliens employèrent le terme de « zones d'insécurité », mais le résultat fut le même. »

La ressemblance entre les deux autorités centrales, l'État colonial puis malien, dans leur positionnement vis-à-vis des Touaregs s'arrête à cette défiance de principe et à la cruauté des répressions mises en œuvre. En effet, jusqu'à l'année 1993, le pouvoir central malien, contrairement à celui des Français, n'a pas véritablement cherché à intégrer les Touaregs au sein de ses forces armées. Les anciens gardes ou goumiers de l'époque coloniale ont certes été maintenus, utilisés le plus souvent pour la collecte des impôts, et des recrutements dans l'armée ont pu avoir lieu, mais toujours à des niveaux subalternes. Jusqu'aux années 1990, les Touaregs qui le souhaitaient ne pouvaient que très difficilement gravir les échelons de la hiérarchie militaire²³. Si ce n'est dans les textes, l'École militaire inter-armes (EMIA) qui assurait la formation des officiers, était, dans les faits, fermée aux Touaregs²⁴. Pour les deux premiers régimes du Mali indépendant (présidences de Modibo Keïta et de Moussa Traoré), l'idée même de confier aux Touaregs de véritables fonctions de contrôle et de défense était impensable²⁵.

Déconsidérés, humiliés et marginalisés dans les premières décennies du Mali indépendant, les Touaregs ont, en outre, dû faire face à deux grandes sécheresses dans les années 1972-1974 et 1984-85. Des familles entières se sont alors retrouvées dans une impasse, tant économique que sociale. Les jeunes, en particulier, ont décidé de chercher à l'extérieur de chez eux les moyens de subsister. La plupart d'entre eux ont pris le chemin de l'Algérie et de la Libye. Vivant de petits boulots et de déplacements permanents, mais aussi de frustrations et de ressentiments, ils ont commencé, à leur tour, à ressentir le vent de la révolte. Accueillis dans les casernes libyennes de M. Kadhafi, ils y ont appris le maniement des armes modernes. Déterminés à réparer les injustices et les souffrances vécues, à rééquilibrer aussi les rapports de forces en leur faveur, ils sont rentrés chez eux, au Mali, en juin 1990, les armes à la main.

²³ A ma connaissance, seuls deux ou trois Touaregs, de la région de Tombouctou, ont obtenu le grade d'officier entre 1960 et 1993.

²⁴ Cette pratique discriminatoire a ensuite été mise en avant par les Touaregs qui cherchaient à légitimer leur nouveau soulèvement au début des années 1990.

²⁵ Comme l'exprime Pierre Boilley (1999 : 353) à propos des Touaregs de la zone de Kidal, « faire des Kel Adagh des Maliens, les fondre dans l'ensemble des citoyens, afin que disparaissent les soucis de séditions ou de sécessions qu'ils suscitaient, voilà le but. Mais des Maliens dont on se méfiait, pourtant, et à qui toutes les portes n'étaient pas ouvertes, notamment celles de l'armée, car confier une arme à un Touareg paraissait toujours une forme de suicide étatique... »

Nouvelle révolte en 1990-1995 et réactivation des stratégies de division

Dès les premières attaques de la rébellion, le président Moussa Traoré parle de « bandits armés » pour qualifier les assaillants²⁶. On retrouve, là encore, la négation de la dimension politique de l'Autre. Les Touaregs sont ramenés à la figure coloniale du « pillard ».

Il n'est pas question de retracer ici la trame événementielle de la rébellion touarègue au Mali. Le lecteur pourra se reporter à la bibliographie en fin de texte et relativement conséquente sur ce point. L'interrogation principale de ce texte reste tournée sur l'implication des Touaregs dans les forces armées nationales, ou simplement à leurs côtés dans un jeu d'intérêts croisés.

Les rebelles touaregs regroupés au sein du MPA (Mouvement populaire de l'Azawad) lancent de nombreuses attaques sur les différents postes militaires des régions du Nord. L'armée malienne, incapable de parer aux attaques rapides des combattants touaregs, organisées sous la forme de rezzou²⁷, exerce une répression sanglante sur les populations civiles²⁸. La rupture violente entre le pouvoir central et les Touaregs de cette région sud du Sahara se manifeste une fois encore, après la conquête coloniale des années 1895-1903, les révoltes de 1916 et de 1963-64. Un accord de paix est tout de même signé entre les deux parties, en janvier 1991 à Tamanrasset, sous l'égide de l'Algérie. La lettre de cet accord prévoyait, officiellement, la démilitarisation de la région de Kidal, l'octroi d'un statut particulier pour les régions du Nord et l'affectation de 47,3 % des crédits d'investissement aux régions du Nord.

²⁶ « Rébellion touarègue », est l'intitulé français repris couramment pour qualifier l'insurrection armée des Touaregs au Mali et au Niger au début des années 1990. Les termes vernaculaires que les combattants utilisaient pour désigner leur action étaient : *tanakra*, en tamasheq « l'éveil, le soulèvement », ou *attawra*, en arabe « la révolution ».

²⁷ Cette fois non plus à dos de chameaux, mais dans des véhicules 4x4 pick-up avec des armes automatiques.

²⁸ Pour le détail des opérations militaires et de la répression menée par l'armée malienne sur les populations civiles, voire, notamment, P. Boilley, 1999, op. cit. et C. ag Baye, 2009, Repères événementiels Mali-Touareg. Pour une meilleure compréhension de la question Touareg et les difficultés de la construction nationale, document non publié, 15 p.

Au cours de ce premier temps de la rébellion, les quelques jeunes touaregs qui étaient dans l'armée malienne, à des niveaux subalternes comme on l'a dit, quittent, pour la plupart, leurs casernes et rejoignent les bases militaires de la rébellion. Seuls des anciens goumiers, devenus des « gardes » après l'indépendance, sont restés au service de leur hiérarchie. Ils ont alors souvent servi de guide à l'armée malienne qui cherchait à s'approcher des positions rebelles. Il convient de préciser ici que l'engagement de ces gardes était cautionné, voire encouragé, par la plupart des chefs « traditionnels » choyés par le régime de Moussa Traoré, et, de ce fait, visés par les rebelles. Ces derniers n'ont pas cherché à s'en prendre directement et ouvertement à eux, mais ils leur ont fait savoir leur désapprobation quant à la gestion politique qui avait été la leur depuis l'indépendance. Le message adressé implicitement par les rebelles à ces chefs était donc de se tenir à l'écart.

Ce n'est qu'à la faveur d'un deuxième accord de paix, le Pacte national signé en avril 1992, que la question de l'intégration et de l'utilisation des Touaregs et des Arabes au sein des forces armées nationales revient avec force. L'article 7 A (Titre II) du Pacte relie ainsi explicitement la question de la confiance entre les deux parties à l'intégration militaire des combattants de la rébellion :

« Dans le cadre des mesures de restauration de la confiance, de l'élimination de facteurs d'insécurité et d'instauration d'une sécurité définitive, il sera :

- procédé à l'intégration totale, sur une base individuelle et volontaire et selon les critères de compétence, des combattants des Mouvements et Fronts Unifiés de l'Azawad (MFUA) dans les différents corps en uniforme de l'État²⁹,

- mis sur pied pour une année, des unités spéciales des forces armées composées majoritairement des combattants intégrés des MFUA,

- institué un corps de sécurité intérieure (Gendarmerie nationale, Garde-Goum, Police) comprenant toutes les composantes des populations locales, y compris des combattants des MFUA, mis à la disposition des Autorités locales dans le cadre de leurs pouvoirs de police,

- créé des unités spéciales de l'Armée largement ouvertes à toutes les composantes des populations locales, dont la mission se limitera à la préservation de l'intégrité et de la sécurité extérieures du territoire national.

²⁹ MFUA était l'appellation qui fédérait les quatre principaux mouvements de la rébellion : le MPA (Mouvement populaire de l'Azawad), le FPLA (Front populaire de libération de l'Azawad), l'ARLA (Armée révolutionnaire de l'Azawad) et le FIAA (Front islamique armé de l'Azawad). Les trois premiers étaient composés par des Touaregs, et le quatrième essentiellement par des Arabes.

*(...) La sécurité et l'intégrité physique des combattants et des membres réintégrés des Mouvements et Fronts ainsi que celles des populations déplacées rapatriées seront totalement garanties ».*³⁰

L'article 52 (Titre IV sous-titre B) précisait en outre que le gouvernement malien s'engageait à faire :

« un effort particulier pour assurer l'intégration à titre spécial de cadres des Mouvements et de personnes des populations du Nord du Mali dans les instances centrales de l'État-major de la Défense Nationale et autres corps de sécurité ».

Dans le même temps, et toujours dans le but de « restaurer la confiance », le président du Comité transitoire de salut public, Amadou Toumani Touré, s'engageait à procéder à « un allègement substantiel, graduel et approprié des forces armées actuelles dans le Nord, de sorte à aboutir à leur retrait majoritaire ».³¹

Jamais depuis la conquête coloniale, les dirigeants de l'État central ne s'étaient avancés à ce point dans l'intégration des nomades touaregs et arabes au sein des forces armées nationales. Mais il restait, évidemment, à joindre le geste à la parole. Or à ce niveau, force est de constater que l'application du Pacte national a connu des retards, si ce n'est des points de retour en arrière. À telle enseigne que les protagonistes du dernier soulèvement armé, déclenché à Kidal le 23 mai 2006, en étaient encore à réclamer la mise en œuvre de toutes les clauses du Pacte national !

Il a ainsi fallu attendre pratiquement un an (février 1993) pour voir les premiers ex-rebelles effectivement intégrés dans les rangs de l'armée. Ils étaient au nombre de 640, c'est-à-dire une petite minorité de la « totalité » des combattants des MFUA prévue pour l'intégration³². Et ce n'est qu'à partir de cette date également que les premières « unités spéciales », composées à moitié de militaires maliens et de combattants des MFUA et finalement appelées « patrouilles mixtes », ont vu le jour.

Entre-temps, les actes de banditisme se sont développés. Perpétrés parfois par des rebelles sans aucune perspective économique et en rupture avec leurs propres leaders, ces actes incontrôlés ont fait ressurgir l'amalgame « rebelles = bandits ». Ils ont contribué également à morceler et à opposer encore un peu plus les mouvements rebelles entre eux. À cela s'ajoutaient, en outre, de réelles rivalités entre différents groupes sociaux du Nord (Touaregs, Arabes, Songhay, Peuls, etc.), de même qu'au sein des Touaregs. Dès lors,

³⁰ *Pacte national, conclu entre le gouvernement de la République du Mali et les Mouvements et Fronts unifiés de l'Azawad consacrant le statut particulier du Nord du Mali. Fait à Bamako, le 11 avril 1992.*

³¹ *Idem*, Article 7 B (Titre II).

³² On peut estimer à plusieurs milliers le nombre des combattants des MFUA entre 1990 et 1993, mais aucun chiffre précis n'est à ce jour disponible.

l'État central disposait d'un levier déjà bien expérimenté pour affaiblir une force de contestation toujours à même de le menacer : favoriser la division en soutenant un groupe ou une tendance contre un(e) autre.

Aussi, comme aux moments les plus critiques et sanglants de la conquête coloniale, l'État malien élabore une stratégie de « soustraction » de ses actions violentes. Deux conflits armés déchirent des communautés du Nord entre elles, et dans les deux cas l'implication des autorités centrales ne fait guère de doutes.

Le premier oppose deux mouvements touaregs de la rébellion : le Mouvement Populaire de l'Azawad (MPA), composé majoritairement par des Ifoghas, groupe historiquement dominant dans l'Adagh, et l'Armée Révolutionnaire de libération de l'Azawad (ARLA), mouvement composé par des Imghad, appellation désignant, dans l'Adagh, les groupes sociaux anciennement tributaires. Sans entrer dans les détails d'une histoire locale complexe et d'un conflit qui a fait plusieurs dizaines de morts et de blessés, retenons ici que le MPA était le mouvement rebelle le plus modéré et le plus composant avec l'État, et ce malgré les retards conséquents (et révélateurs) dans l'application du Pacte national. Les enquêtes de terrain menées sur cette guerre « interne », pour ne pas dire « fratricide », semblent établir l'implication partielle des responsables de Bamako. Les anciens membres de l'ARLA, ainsi que ceux du Front Populaire de Libération de l'Azawad (FPLA) et du Front Islamique Arabe de l'Azawad (FIAA) qui n'étaient pas engagés dans le conflit, ou encore plusieurs personnes ressources, soutiennent que le MPA a disposé d'une aide substantielle de l'État, en matériel militaire notamment, pour conduire ses actions et finalement prendre le dessus. Seuls les ex-combattants du MPA, et plus largement les Ifoghas, démentent toute implication de l'État. Il reste à interroger les responsables maliens de l'époque.

Le deuxième conflit est lié à l'émergence de milices « d'autodéfense » au sein des populations songhay de la vallée du fleuve, réunies sous l'appellation « Mouvement patriotique Ganda Koy » (MPGK)³³. Ce mouvement émerge, sur le papier, dès le mois d'avril 1992, avec la publication d'un tract intitulé « La voix du nord, organe de combat des peuples sédentaires » :

« Aucun rebelle-bandit-armé ne revendique l'AZAOUAD [en majuscule dans le texte], il veut la reconnaissance d'un droit à l'appropriation crapuleuse des terres, des régions, des biens des peuples sédentaires.

- Les NOMADES : Touaregs, Maures, arabes (...) ont voulu et organisé leur état d'isolement actuel. Ce sont des bandits depuis toujours vivant de vol, razzia, brigandage.

³³ Ganda Koy signifie « maître(s) de la terre », en langue songhay.

Les tribus nomades sont en train, par le pacte, de se donner une position dominante dans le nord, sur le dos des sédentaires à qui appartiennent les régions vitales du Nord. Où sont les villes et les villages des TAMACHEK ?

Peuples noirs sédentaires, de Nioro à Ménaka, organisons-nous, armons-nous pour la grande bataille qui se prépare. Refoulons les nomades dans les sables de l'AZAOUAD.

- La seule façon de mettre fin à la guerre est le soulèvement des peuples noirs sédentaires contre les nomades. Les autorités et les militaires le savent, les nomades le savent aussi. Sans les régions noires sédentaires il n'y a pas de Nord, seulement le désert et des peuplades errantes. »³⁴

Le rapprochement, voire la filiation, avec le contenu des projets les plus extrémistes imaginés par les autorités coloniales au moment de la conquête militaire, apparaît ici évident³⁵. La collusion de l'État central n'intervient véritablement qu'à partir de l'année 1994, avec la désertion d'un capitaine songhay de l'armée malienne qui emporte avec lui un nombre important d'armes et de munitions. Très probablement couvert par sa hiérarchie militaire³⁶, il assure, avec quelques autres personnalités influentes, la coordination des actions violentes, dont les premières victimes sont les populations civiles, touarègues et arabes, de « teints clairs » en l'occurrence³⁷. Durant plusieurs mois, de mai à novembre 1994, un cycle d'attaques et de représailles, faisant plus d'une centaine de victimes, a déchiré les populations du Nord. Le paroxysme de la violence fut atteint en octobre 1994 avec le massacre d'un village de religieux touaregs (Kel Es-Suq) situé à 3 km de la ville de Gao. Toutes les versions concordent sur le fait que l'opération meurtrière a été menée conjointement par les militaires du camp de Gao et les milices Ganda Koy.

Une fois encore, donc, le pouvoir central menacé par une rébellion, et incapable de trouver une issue favorable, a eu recours aux populations locales pour exercer ses actions répressives. Et

³⁴ Extraits de « La voix du Nord, organe de combat des peuples sédentaires », N° 00, 1992.

³⁵ Cf. la lettre du lieutenant colonel Audéoud (1898) reproduite dans le premier point.

³⁶ Les preuves tangibles restent encore à être rassemblées et publiées. Ce type de projets laisse généralement peu de traces écrites. Je rapporte ici la version la plus répandue et la plus consensuelle produite par les premiers intéressés, et ce parmi toutes les populations du Nord. Des personnes ressources parmi les Songhay ne cachent pas non plus la complicité et l'interaction entre les milices Ganda Koy et l'armée malienne.

³⁷ L'idéologie véhiculée par Ganda Koy n'était pas seulement celle de « l'auto-défense ». Comme il est dit dans « La voix du Nord », il était question des intérêts des « peuples noirs sédentaires ». Or les sociétés touarègues et arabes du Nord Mali comptent en leur sein de très nombreux Noirs, souvent même majoritaires. Aussi Ganda Koy a-t-il tenté, et parfois réussi, d'instaurer une rupture violente entre les « Noirs » et les « Blancs », au sein des Touaregs notamment.

finalement, c'est au moment où la rupture paraissait consommée et où tout semblait basculer vers le pire, que des éleveurs touaregs et songhay de la zone de Bourem se sont rapprochés pour faire valoir leurs intérêts et leur passé communs. Plusieurs rencontres ont ainsi été organisées entre les populations et entre les mouvements armés, et ont permis le retour de la paix.

Parmi les mesures les plus significatives de la reprise du dialogue et du retour aux engagements contenus dans le Pacte national, il faut souligner, au début de l'année 1996, la relance du plan d'intégration des ex-combattants au sein de l'armée et des forces de sécurité maliennes. Au total, ce sont plus de 2 500 ex-combattants qui ont été intégrés³⁸.

Mais si l'on observe cette campagne de recrutement au-delà des chiffres, force est de constater que de nombreux ex-combattants démobilisés n'ont rien obtenu, ni de l'intégration militaire proprement dite, ni des programmes de réinsertion économique élaborés pour contenter ceux qui ne voulaient ou ne pouvaient pas servir dans les corps en uniformes. Un nombre important de laissés pour compte a ainsi accumulé de nouveaux ressentiments contre l'État, alors même que les premiers responsables de ces malversations étaient d'abord du côté des anciens leaders de la rébellion, et plus encore des chefs politiques, lesquels ont souvent « court-circuité » les véritables ex-combattants au profit d'autres individus plus intéressants à favoriser du fait de leur situation sociale, politique et économique.

Si, comme a pu l'écrire Pierre Boilley³⁹, les Touaregs se retrouvaient, de fait, plus et mieux intégrés au Mali au sortir de la rébellion des années 1990, et notamment par leur nouvelle représentation au sein des forces armées, il restait tout de même quelques interrogations. Sur quels modes, concrètement, les relations entre les ennemis d'hier allaient-elles se développer au sein des casernes et de la hiérarchie militaire ? N'y avait-il pas, là encore, le risque de l'émergence d'une situation en trompe l'œil ?

³⁸ Aux ex-combattants des quatre mouvements de la rébellion déjà cités (MFUA), il faut ajouter ceux du MPKG qui ont bénéficié également de cette mesure.

³⁹ Pierre Boilley, 1999, *op. cit.*

De la confiance à la méfiance, le retour des hostilités dans la région de Kidal (2006-2009)

Au début de l'année 2006, plusieurs ex-combattants de la rébellion de 1990, intégrés dans l'armée malienne aux grades d'officiers, expriment leur mécontentement au sujet du traitement qui leur est réservé. Ils contestent leurs lieux d'affectation (au sud du pays, alors qu'ils souhaiteraient servir « chez eux », au nord), et se disent victimes de discrimination au sein de l'armée⁴⁰. À la tête de ces officiers mécontents, était le lieutenant-colonel Hassane Fagaga⁴¹. En février, ces militaires désertent leurs postes d'affectation et se retranchent dans les montagnes de l'Adagh. Ils font alors valoir leurs doléances auprès du président de la République, Amadou Toumani Touré (« ATT »), par l'intermédiaire de Iyad ag Ghali, un des leaders historiques de la rébellion de 1990 (ex-secrétaire général du MPA) et, depuis lors, personnalité influente de l'Adagh. Au cours d'une énième médiation auprès du président malien, Iyad ag Ghali aurait été éconduit. « ATT » et une partie de l'état-major auraient décidé de ne plus répondre aux doléances de Hassane Fagaga et de ses hommes, et auraient durci leurs positions⁴². Des renforts militaires de Gao en direction de Kidal étaient effectivement en préparation la veille de l'attaque de Kidal le 23 mai.

Ce jour-là, à 4 h 30 du matin, les deux camps militaires de Kidal, ainsi que la gendarmerie, sont pris d'assaut par des combattants touaregs. Les opérations étaient coordonnées par 60 officiers et sous-officiers, tous ex-combattants de la rébellion de 1990 (presque exclusivement des anciens du MPA), et intégrés dans les rangs de l'armée nationale. En quelques heures, la ville est sous le contrôle des hommes dirigés par Hassane Fagaga. Iyad ag Ghali, qui venait d'arriver de Bamako, intervient en encadrant les insurgés et en veillant à prévenir tout débordement éventuel. Les échanges de tirs, plusieurs heures durant, créent cependant un vent de panique au

⁴⁰ Deux d'entre eux, interrogés en 2007, dénonçaient, par exemple, des situations de fait dans lesquelles ils se sont retrouvés sous les ordres d'un moins gradé qu'eux.

⁴¹ Hassane Fagaga est un ex-combattant du MPA. Il appartient à la fraction Ifärgumesän, groupe situé majoritairement au nord du cercle de Ménaka (commune d'In-Tadjedite), mais également dans la zone de Tin Zawaten.

⁴² La vérité reste encore à établir sur ce point. Les versions recueillies du côté des Touaregs concordent, mais il reste à interroger les autorités politiques et militaires à Bamako.

sein des populations. Des familles entières quittent la ville et se réfugient dans les oueds alentours (au moment le plus difficile de l'année, en pleine saison chaude). Cette attaque aurait fait cinq morts, deux du côté rebelle, un du côté loyaliste et deux civils.

Dans l'après-midi même, des renforts de l'armée arrivent aux portes de Kidal. À la tête de la colonne se trouve le commandant de zone de Gao, le colonel Ellaji ag Gamou, qui est, lui aussi, un ancien leader de la rébellion de 1990 (ex-chef militaire de l'ARLA). Avant d'entrer dans la ville, Ellaji s'entretient avec Iyad par téléphone. Afin d'éviter un embrasement, ce dernier demande aux insurgés de se replier hors de la ville. C'est ce qu'ils font, et se retirent jusque dans les montagnes de Tigharghar. De là, ils se revendiquent d'une appellation collective : « Alliance démocratique du 23 mai pour le changement ».

L'État malien opte alors pour le dialogue à l'égard de cette nouvelle « rébellion ». Avec la médiation de l'Algérie, il signe un accord de paix avec l'Alliance : « Accords d'Alger pour la restauration de la paix, de la sécurité et le développement dans la région de Kidal ». Ce texte prévoit, entre autres choses, le désarmement des combattants, l'intégration d'une partie d'entre eux dans l'armée, et la création « d'unités spéciales de sécurité » ; le retour du dispositif militaire dans la région de Kidal à son niveau d'avant le 23 mai ; un programme de développement pour les régions du Nord, etc.

En mars 2007, les combattants de l'Alliance, dans le cadre des accords d'Alger, donnent des gages de bonne volonté. Ils font leur entrée dans la ville de Kidal et déposent une partie de leurs armes. 420 combattants sont intégrés dans les forces armées nationales. Mais un mois plus tard (avril 2007), l'armée malienne prend une initiative qui va à l'encontre des accords d'Alger en investissant les chefs-lieux des communes de Tin Zawaten, Boughessa et In Tedjedit. Les hostilités reprennent alors sous l'impulsion d'Ibrahim ag Bahanga, combattant influent qui a toujours été opposé aux Accords d'Alger. Avec ses hommes, il attaque le poste de Tin Zawaten, puis il mène d'autres opérations victorieuses qui lui procurent de nombreux prisonniers de guerre.

Dans les premiers mois de l'année 2008, des tentatives de médiation sont conduites par l'Algérie et la Libye, mais elles n'apportent aucun résultat probant. Les accrochages se poursuivent et s'intensifient encore après l'assassinat, aux portes de Kidal, d'un officier touareg de la garde nationale et d'un imam qui l'accompagnait⁴³. Un nouveau vent de panique souffle sur la ville de Kidal. Craignant de subir le même sort, les membres de l'Alliance, d'autres Touaregs en voie de (ré)intégration dans l'armée, et des civils quittent la ville. Les attaques des rebelles reprennent à l'intérieur de la région de Kidal, mais aussi à l'extérieur⁴⁴.

⁴³ Les corps du commandant Barka et de Mohammed Mossa sont retrouvés ligotés et criblés de balles.

⁴⁴ Le poste militaire de Diabaly, dans la région de Ségou, est ainsi attaqué le 6 mai 2008. Le poste d'Ansongo, au sud de Gao, est également pris pour cible par d'autres Touaregs qui agissent en leur nom, tout en affichant leur solidarité avec l'Alliance.

Une fois encore, l'État malien, incapable de trouver une solution au conflit, ni par le dialogue, ni par la force armée, joue la carte de la division en recourant à des milices locales. Des milices « légales » selon l'expression gouvernementale, font ainsi leur apparition dans le conflit. Elles sont composées par des combattants imghad, dirigés par le colonel Elhaji ag Gamou, ainsi que par des combattants arabes, emmenés par le colonel Mohammedould Meydou. Le spectre de la division au sein des Touaregs, et plus largement entre Touaregs et Arabes, réapparaît au nord du Mali.

En juin 2008, la milice d'Elhaji ag Gamou organise une attaque contre une base d'Ibrahim ag Bahanga, à Tin Assalaq. Contrairement aux premiers échos émis par la presse, cette attaque n'aurait fait aucune victime, ni d'un côté ni de l'autre.

Si la stratégie de division développée par l'État central semble, là encore, assez claire et révélatrice de ses difficultés à s'imposer, elle ne doit pas masquer pour autant les intérêts de ceux qui constituent les milices en question. En effet, de la même manière que les Kunta avaient cherché, au début du XX^e siècle, à « régler leurs comptes » en s'alliant aux Français contre les Iwellemedan, les Imghad et les Arabes impliqués du côté de l'État malien avaient leurs raisons.

Pour ce qui concerne les Imghad, et en particulier la personnalité d'Ellaji Gamu, il convient de rappeler la guerre surgie en 1994 entre deux mouvements de la rébellion touarègue, le MPA et l'ARLA. Il faut préciser que si ce conflit avait fait au moins une vingtaine de morts, il avait également été entaché de quelques actes hautement symboliques et humiliants : enlèvement du chef traditionnel de l'Adagh, Intalla ag Attaher, par Ellaji Gamu lui-même ; en représailles, des combattants du MPA rasèrent la tête de plusieurs hommes de l'ARLA qu'ils avaient fait prisonniers. Exposer les multiples causes de ce conflit, serait ici trop long. Précisons juste, à l'attention du lecteur non averti, que les Imghad sont associés, dans l'Adagh, à un statut historique de subalternes. Depuis la fin du XIX^e siècle, ils ont toujours été sous la tutelle politique des Ifoghas. Or, à la faveur de la rébellion des années 1990 et d'un discours révolutionnaire côtoyé dans les années de formation militaire en Libye, les Imghad ont cherché à se défaire de cette relation de pouvoir. Les événements survenus entre 2006-2009, sont donc à inscrire dans cette logique d'émancipation sociale et politique et, bien sûr, à la suite des contentieux et des humiliations vécues dans les années 1990.

Cela dit, il n'y eut, cette fois-ci, pas véritablement de confrontation directe. Rappelons, en effet, que le 23 mai 2006, Ellaji Gamu, qui commande alors la zone militaire de Gao (dont Kidal faisait partie), s'entretient d'abord avec Iyad ag Ghali, avant d'entrer à Kidal avec les forces armées qu'il dirige. Les deux hommes sont certes des rivaux, mais ils se connaissent aussi parfaitement, et ils décident alors ensemble d'une solution raisonnable et pacifique :

Ellaji freine la marche de ses troupes pour laisser le temps à Iyad de rassembler les insurgés et de les convaincre d'évacuer la ville. Notons aussi que la principale attaque menée par Ellaji à la tête de sa milice contre une des bases d'Ibrahim Bahanga (à Tin Assalaq), n'a fait aucune victime. Les belligérants disposaient pourtant d'un arsenal militaire important, et la bataille a duré quasiment une journée entière. Ellaji aurait-il cherché à limiter la casse ? Les témoins de cette attaque précisent que son groupe a seulement « bombardé les montagnes ». La bataille a cependant bien eu lieu, et la presse à Bamako pouvait annoncer la déroute des troupes d'Ibrahim Bahanga.

L'implication d'une milice arabe contre les rebelles touaregs doit également être restituée dans un contexte historique, social et économique. Comme chez les Touaregs, et comme dans toutes les sociétés du monde, les Arabes du Nord-Mali sont traversés par des clivages et des concurrences internes qui interfèrent avec les dynamiques politiques des autres groupes voisins. Le colonel Ould Meydou est originaire d'un groupe social établi dans la vallée du Tilemsi (entre Bourem et Kidal) qui, au moment de la mise en place des nouvelles communes rurales au Mali (1998-1999), s'est confronté à un autre groupe arabe de la région détenteur de la « chefferie traditionnelle », celui des Kunta. Or, à ce moment précis, ces derniers ont reçu le soutien des Touaregs Ifoghas avec lesquels ils sont liés par des relations historiques. Sans entrer, là encore, dans les détails de l'histoire, il est certain qu'Ould Meydou et les siens devaient nourrir quelques craintes en voyant l'Alliance et le groupe d'Ibrahim Bahanga (des Ifoghas essentiellement), imposer dans la durée leur force militaire. En outre, il est de notoriété publique, au Nord du Mali, que les Arabes de la vallée du Tilemsi contrôlent l'essentiel du commerce dans cette zone, et notamment les réseaux illicites tels que celui de la drogue. Aussi, le contrôle militaire de la région de Kidal, espace difficilement contournable pour les réseaux commerciaux qui se développent dans cette partie du Sahara, par des Touaregs Ifoghas signifiait clairement une augmentation des contraintes et des coûts de transport. Les Arabes avaient donc tout intérêt à ce que les insurgés du 23 mai rentrent dans le rang.

Craignant sérieusement, à la fin de l'année 2008 et au début de l'année 2009, le surgissement de conflits intercommunautaires au sein des Touaregs et entre Touaregs et Arabes, qui auraient embrasé l'ensemble des régions nord du Mali, voire au-delà, des personnalités influentes de la région de Kidal sont intervenues auprès des combattants de l'Alliance et d'Ibrahim Bahanga pour qu'ils réenclenchent des négociations avec les autorités maliennes, ainsi qu'avec les émissaires de celles de l'Algérie et de la Libye toujours impliquées d'une manière ou d'une autre.

En février 2009, les combattants de l'Alliance (plus de 600 hommes), décident ainsi de cesser les attaques. Ils sont accueillis dans la ville de Kidal par les autorités maliennes et l'ambassadeur algérien en qualité de médiateur. Depuis lors, les officiers touaregs qui avaient déclenché l'attaque de Kidal le 23 mai

2006 ont réintégré l'armée malienne. Aux dernières nouvelles (septembre 2009), ils attendaient encore leurs lieux d'affectation. Leur souhait est d'être intégrés au compte des unités spéciales qui ont enfin vu le jour en juillet 2009⁴⁵. Deux mille combattants issus de l'Alliance et d'autres groupes insurgés étaient aussi sur le point de bénéficier d'une (nouvelle) intégration au sein de l'Armée malienne (aux premiers échelons de la hiérarchie militaire). Seul Ibrahim Bahanga et quelques-uns de ses hommes restent, jusqu'à présent, à bonne distance de l'autorité centrale. Un programme de « réinsertion économique » en direction des jeunes des trois régions du Nord est également proposé, mais les ressources financières ne sont pas encore complètement réunies. Ces actions en direction des Touaregs en révolte, et de ceux susceptibles de l'être, suffiront-elles à rétablir la confiance et à envisager un avenir apaisé ?

⁴⁵ La création « d'unités spéciales de sécurité » était une des résolutions des Accords d'Alger signés en juillet 2006. Elles sont censées être « composées d'éléments essentiellement issus des régions nomades ». Leur objectif est d'assurer la sécurité « en dehors des zones urbaines de la région de Kidal ». Accords d'Alger, titre III, paragraphe 4.

Conclusion

Pourrait-on dire, au sortir de cette dernière phase de confrontation violente, que les Touaregs et, dans une moindre mesure les Arabes, ont franchi encore une marche dans le processus d'intégration à l'État malien ? Le conflit armé et les négociations qui en marquent la fin permettent-ils d'exprimer et de dépasser les malaises, les malentendus, les ressentiments, et finalement de restaurer la confiance ? Pour traiter de ces interrogations contemporaines, il nous a semblé nécessaire de recourir à l'histoire et d'envisager en particulier un aspect de la relation : celui de la place des Touaregs et des Arabes dans les forces armées coloniales puis maliennes. Toute l'ambiguïté et la complexité résident, on l'a vu, dans le fait que ces populations du Sahel et du Sahara sont apparues, aux yeux des pouvoirs centraux, à la fois comme une source de tensions et de déstabilisations et comme un supplétif incontournable face aux dangers émanant tant de l'intérieur que de l'extérieur. De ce fait, les alliances et la confiance sont, jusqu'à présent, restées précaires et aléatoires. Et sur ce point, les expériences passées, les écueils, les faux-semblants, les trahisons vécus et conservés en mémoire jouent un rôle de premier plan. Les hostilités réengagées entre l'État malien et une petite partie des Touaregs, de la région de Kidal essentiellement, ne peuvent être appréhendées sans perspectives historiques. Les événements singuliers qui se trament depuis plus d'un siècle dans cette région du monde sont toujours interprétés par les premiers intéressés à l'aune de l'histoire. Or, les médiateurs et autres experts internationaux ont parfois (ou souvent) tendance à raisonner à partir des seuls enjeux contemporains.

Le développement exponentiel des trafics illicites au Sahara, l'accélération des recherches d'hydrocarbures (pétrole et gaz) et d'uranium dans le septentrion malien, à quoi s'ajoute la présence de quelques groupuscules armés qui se font désormais appeler « branches armées Al Qaïda », cristallisent l'attention des États de la région (Mali, Niger, Algérie, Libye, Mauritanie), ainsi que celle d'autres puissances plus éloignées géographiquement, mais concernées par les enjeux économiques et géostratégiques (États-Unis, France, Union européenne, Chine, Australie...). La question de la sécurité et du contrôle dans une zone comme celle du Nord-Mali devient dès lors cruciale. Or celle-ci ne saurait être traitée en dehors, ou à l'encontre, des intérêts des « gens du lieu », en l'occurrence les Touaregs et les Arabes, sans oublier les Songhay, les Arma, les Peuls qui constituent la majorité démographique des régions de Tombouctou et de Gao. C'est peut-être aussi cela que les

combattants de l'Alliance ont voulu rappeler. L'État malien semble avoir entendu le message et y avoir répondu, si l'on considère le contenu des accords d'Alger signés en juillet 2006. La création des « Unités spéciales » va dans le sens d'une collaboration et d'une implication directes des « nomades » dans le contrôle et la sécurité des zones sahariennes et transfrontalières. Reste à voir si, cette fois dans ce nouveau corps de l'armée, la méfiance pourra s'estomper au profit de la reconnaissance et de la confiance réciproques. Plus que jamais, les enseignements des expériences passées sont à méditer.

Bibliographie

AG BAYE C., 2009, *Repères événementiels Mali-Touareg. Pour une meilleure compréhension de la question Touareg et les difficultés de la construction nationale*, document non publié, 15 p.

AG BAYE C., BELLIL R., 1986, « Une société touareg en crise : les Kel Adrar du Mali », *Awal*, 2, p. 49-86.

AOUAD-BADUAL R., 1993, « Le rôle de 'Abidin el Kounti dans la résistance nomade à la conquête française de la Boucle du Niger (1894-1902) », *Les cahiers de l'IREMAM* (Le politique dans l'histoire touarègue), 4, p. 35-48.

ARNAUD E., CORTIER M., 1908, *Mission Arnaud-Cortier. Nos confins sahariens, étude d'organisation militaire*, Paris, Larose, 512 p.

BERNUS E., BOILLEY P., CLAUZEL J., TRIAUD J.-L., 1993, *Nomades et commandants. Administration et sociétés nomades dans l'ancienne A.O.F.*, Paris, Karthala, 246 p.

BOILLEY P., 1999, *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, Paris, Karthala, 644 p.

BOILLEY, P. MARIKO A., 2001, *Mémoires d'un crocodile. Du sujet français au citoyen malien*, Bamako, Éditions Donniya, 199 p.

BOURGEOIS A., 1992, « Identité touarègue : de l'aristocratie à la révolution », *Études Rurales*, 120, oct-déc, p. 129-162.

– 1996, « Les rébellions touarègues : une cause perdue ? », in *L'Afrique face aux conflits*, Paris, La documentation française, p. 99-115.

CAMEL F., 2003, *L'administration coloniale et les Touaregs en A.O.F., de la répression des révoltes à la disparition des rezzous (1914 – 1934)*, Thèse de doctorat d'histoire (sous la direction de Marc Michel), Université Aix-Marseille 1, tome 1 et 2 (annexes), 478 p.

CHAVENTRÉ A., 1967, *Antagonisme Noir-Blanc. La dissidence au Mali*, Paris, Mémoire de l'École Pratique des Hautes Études, 82 p.

CLAUDOT-HAWAD H., 1990, « Nomades et État : l'impensé juridique », *Droit et Société*, 15, p. 221-222.

– 1990, « Honneur et politique : les choix stratégiques des Touaregs pendant la colonisation », *REMMM*, 57, p. 11-47.

GRÉMONT C., 2009, « Des Touaregs à l'épreuve de la frontière. Cohabitation et confrontations dans la zone de Tedjarert (nord-est du Mali). », *L'Ouest saharien*, Hors Série n° 9-2, p. 27-66.

GRÉMONT C., MARTY A., Ag MOSSA R., TOURE Y. H., 2004, *Les liens sociaux au Nord-Mali. Entre fleuve et dunes. Récits et témoignages*, Paris, Karthala, 257 p.

KHAZANOV A. M., 1984, *Nomads and the outside world*, Cambridge University Press, 366 p.

KLUTE G., 1995, « Hostilités et alliances. Archéologie de la dissidence des Touaregs au Mali », *Cahiers d'Études Africaines*, 137, p. 55-71.

LECOCQ, B. 2004. "Unemployed Intellectuals in the Sahara: The Teshumara Nationalist Movement and the Revolutions in Tuareg Society." *International Review of Social History*, 49:Supplement, p.°87-109.

PACTE NATIONAL, 1992, conclu entre le gouvernement de la République du Mali et les Mouvements et fronts unifiés de l'Azawad consacrant le statut particulier du nord du Mali.

RICHER Dr A.M.J., 1924, *Les Touareg du Niger (Région de Tombouctou-Gao). Les Oulliminden*, Paris, Larose, 359 p.